

Avis

Nous encourageons explicitement les parents, dont les enfants nécessitent un soutien particulier, à le mentionner lors de la demande d'admission. Veuillez dans ce cas sélectionner « Integrativplatz » (Place avec soutien particulier) dans « Betreuungsbedarf » (Besoins d'accueil) de manière à ce que votre enfant puisse bénéficier d'un soutien approprié.

Aide

Si vous avez des questions ou besoin d'assistance, veuillez vous adresser au Bureau des familles de la ville de Bonn

Thomas-Mann-Str. 2-4

53111 Bonn

Tél. : 0228 – 77 40 70

E-mail : familienbuero@bonn.de

Liens

- Portail des parents
www.kita-net.bonn.de



- Réseau de garde d'enfants par des assistant(e)s maternel(le)s de Bonn
www.netzwerk-kindertagespflege-bonn.de
- Bureau des familles
www.bonn.de/familienbuero



KITA-NET Bonn

Le portail des parents vous permet de vous informer sur toutes les structures d'accueil de jour (**Kitas - garderies**) et de **garde d'enfants par des assistant(e)s maternel(le)s (KTP)** financées par des fonds publics dans l'agglomération de Bonn. Vous pouvez signaler en ligne que vous recherchez une place d'accueil et déposer une demande d'admission auprès des **Kitas** de votre choix et/ou du réseau KTP de Bonn.

Le portail des parents

Créez votre compte utilisateur sur ce portail afin de déposer en ligne une demande d'admission.

Le portail vous permet de faire les démarches suivantes :

- demander une place auprès de plusieurs **Kitas**
- signaler votre besoin de garde dans le réseau **KTP** de Bonn
- modifier à tout moment vos demandes d'admission
- obtenir une vue d'ensemble de vos dossiers d'inscription
- vous informer de l'état actuel de vos dossiers d'inscription
- accepter la place d'accueil / de garde proposée

Avec votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur, vous avez accès en permanence et en tout lieu à vos demandes d'admission, ainsi qu'aux réponses positives et négatives.



Procédure

Choisissez les offres qui vous intéressent et commencez par pré-inscrire votre enfant.

Sur le portail des parents, vous pouvez vous renseigner à tout moment sur la position de votre enfant sur la liste d'attente d'une structure d'accueil. Si vous êtes à la recherche d'une **place de garde par un(e) assistant(e) maternel(le)**, vous **devez** également **contacter** le **réseau KTP**.

Lorsqu'une place se libère dans une **Kita**, vous voyez s'afficher sur le portail des parents une réponse positive de la part de la **structure**. Les réponses positives pour le début d'année de maternelle (1^{er} août) ne sont pas communiquées avant février de la même année.

Vous avez 14 jours pour accepter la réponse positive d'une place d'accueil ou de garde. À défaut, celle-ci se transformera automatiquement en refus.

Dès lors que vous acceptez formellement une place d'accueil ou de garde, toutes les demandes d'admission de cet enfant dans d'autres structures seront rejetées.

Cette démarche en ligne ne vous dispense pas de vous présenter en personne dans la **Kita** et chez l'**assistant(e) maternel(le)**. Veuillez vous renseigner auprès de la structure en question pour connaître les possibilités et rendez-vous afin de faire connaissance.